

Bulletin Municipal

JUILLET 2017

N°43

2017



Bouère

www.bouere.mairie53.fr

LE MOT DU MAIRE

Au moment où je vous écris ces lignes, la canicule est bien présente, certains apprécieront l'arrivée de l'été mais pour d'autres, elle est plutôt annonciatrice de sécheresse avec les problématiques d'une telle situation.

Ce mois de juin, aura vu un changement notable avec l'arrivée d'un nouveau boulanger, bienvenue à Matthieu Chaillou ! La municipalité s'est engagée afin que ce commerce puisse perdurer au bénéfice de l'ensemble de la population, il appartient à tous de pérenniser les commerces locaux en poussant leurs portes,

La municipalité, depuis des années, a pris des décisions pour réactiver la vie économique, nous continuerons d'œuvrer dans ce sens, mais nous ne sommes que les déclencheurs, vous en êtes les acteurs.

Vous découvrirez également dans cette édition l'ouverture d'une ferme pédagogique à deux pas du bourg, nous leur souhaitons une pleine réussite dans leur projet. Cette nouvelle activité séduira les plus petits mais intéressera ceux qui aiment la nature et le milieu agricole.

En fin d'année, la construction de vestiaires à la salle de sports deviendra réalité, cet investissement au bénéfice de notre jeunesse était très attendu, il permettra un meilleur confort et un accueil chaleureux avec un espace détente.

Notre village évolue, change de visage, au gré des années, il est vrai que pour certains, coté environnement il apparaît moins soigné, vous revoyez, soi-disant des mauvaises herbes, mais nous sommes rentrés dans une gestion différente depuis le zéro pesticide. Nous devons porter un nouveau regard sur notre environnement, basé sur un cadre de vie, je crois apprécié.

Au niveau des bâtiments, nous allons terminer le ravalement de la façade du restaurant près du plan d'eau, toujours dans le même esprit, préserver notre patrimoine.

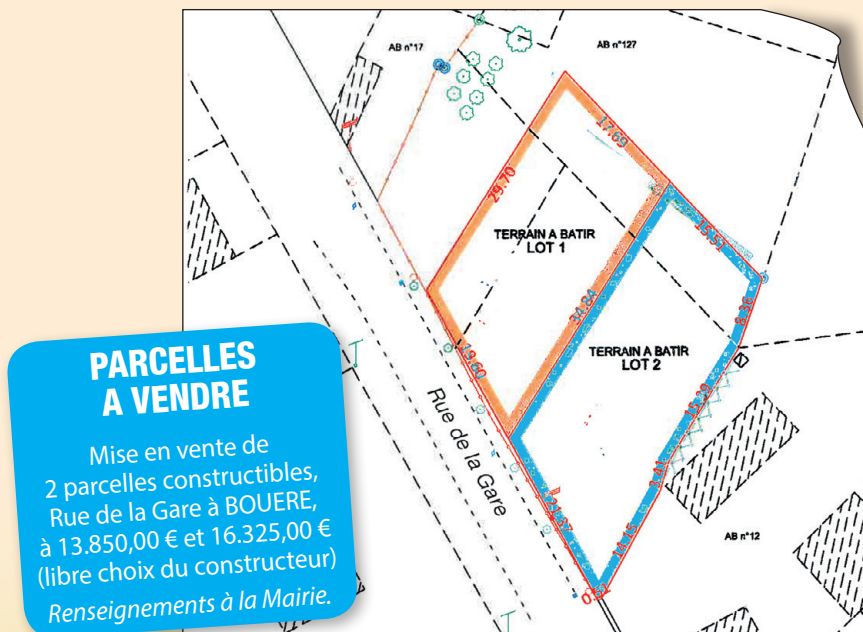
En fin d'année, une nouvelle station d'épuration va voir le jour, station d'épuration à base de roseaux pour le traitement, elle sera construite à proximité de l'ancienne, route de Bouessay ; cela nous permettra de desservir de nouvelles habitations.

A défaut de lotissement, pour l'instant, deux parcelles vont être mis en vente rue de la gare, et nous avons préempté une maison et un terrain d'environ 8 000 m² situé au 21 rue des Sencies. Dans la mesure du possible, nous essayons de densifier la partie ancienne urbaine, au gré des opportunités.

D'autres projets sont en discussion au sein du conseil, nous espérons en voir certains aboutir, dans un souci du mieux vivre à Bouère mais en fonction de nos moyens financiers.

Il me reste à vous souhaiter un très bel été, profitez-en bien.

Cordialement,
Jacky CHAUCHEAU



BUDGET ET SUBVENTIONS 2017

BUDGET ASSAINISSEMENT

Section d'exploitation	52.286,00 €
Section d'investissement	1.179.334,52 €

BUDGET COMMERCE

Section de fonctionnement	16.645,81 €
Section d'investissement	13.233,94 €

BUDGET RESTAURANT

Section de fonctionnement	43.178,00 €
Section d'investissement	41.959,91 €

BUDGET COMMUNE

Section de fonctionnement	1.444.218,51 €
Section d'investissement	1.456.695,57 €

TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES

Taxes	Taux 2017
Taxe d'habitation	18,18 %
Foncier bâti	30,40 %
Foncier non bâti	43,26 %

Subventions 2017	Montant
Amicale Anciens AFN et Autres Conflits	200,00
Bouère Sports Loisirs - section Basket	300,00
Familles Rurales Bouère-Grez	200,00
Groupement communal défense contre nuisibles	300,00
Prévention routière	50,00
Les Amis Réunis – Boule de Fort*	3.000,00
TOTAL	4.050,00

*Subvention exceptionnelle pour Les Amis Réunis – Boule de Fort, au vu de l'importance des travaux prévus pour la rénovation du jeu et du local.

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Nom	Prénom	Adresse	Telephone
COCQUET	Vanessa	3 Allée des Noisetiers	02 43 70 95 31
GUERIN	Bérangère	2 Impasse de la Mathuraiserie	02 43 12 25 46
LAUNAY	Sandrine	7 Allée des Noisetiers	02 43 07 27 40
PHILIPPOT	Nadège	9 Bis Rue de la Gare	02 43 07 97 46
THIMOTHE	Vanessa	1 Allée des Noisetiers	02 43 12 21 87

UN NOUVEAU BOULANGER À BOUERE

La boulangerie de notre village a été reprise depuis le 8 juin dernier par Matthieu CHAILLOU, avec qui nous nous sommes entretenus :

- Bulletin Municipal : « Nous sommes très heureux de vous accueillir à la boulangerie de BOUERE et souhaitons vous poser quelques questions pour le Bulletin Municipal. »

« Tout d'abord, pour quelles raisons avez-vous décidé de reprendre la boulangerie de BOUERE ? »

- Matthieu CHAILLOU : « Au-delà du potentiel de ce commerce, c'est le dynamisme de la commune et de la municipalité qui m'a aidé à prendre cette décision »

- BM : « Cela nous réjouit bien sûr ! La boulangerie, c'est votre métier de base ? »

- MC : « Oui, tout à fait, je suis titulaire d'un Brevet Professionnel de boulanger pâtissier et j'ai tenu un commerce pendant 8 ans en Loire Atlantique. »

- BM : « Pouvez-vous nous présenter votre équipe ? »

- MC : « L'équipe est composée de 3 personnes : Sonia LEMEUNIER à la vente, Anthony GAULIN, chef pâtissier, tous les deux à temps plein et moi-même en boulangerie. »

- BM : « Quelles modifications avez-vous réalisées ? »

- MC : « Nous avons adapté le laboratoire suivant nos besoins, de même pour le magasin, dans le but de donner une image moderne qui corresponde à notre idée de la boulangerie-pâtisserie. »

« Nous voulons proposer des produits nouveaux comme le « Paris-Bouère », la « Carrière Marbrée », des pains spéciaux, des produits attrayants, de saison. Le pain et la pâtisserie sont bien sûr fait-maison ! »

- BM : « Quels sont vos projets ? »

- MC : « Et bien le premier est déjà réalisé ! C'est le distributeur de pains qui sert de relais en dehors des heures d'ouvertures. Et bien sûr, il y a toujours le dépôt de pain chez Vincent, aux Comptoirs du Lavoir. »

« Nous avons d'autres projets d'animations, notamment avec le Tour de France, la fabrication d'un pain spécial, un vélo à gagner et d'autres surprises pour plus tard... Il ne faut pas tout révéler



maintenant ! »

- BM : « Nous sommes pressés de goûter à tout cela ! Quel serait votre mot de la fin pour nos lecteurs ? »

- MC : « Merci à tous pour l'accueil qui nous a été réservé, c'est un véritable plaisir et cela conforte notre motivation, notre énergie à vous faire découvrir des nouveautés et à vous satisfaire ! »

- BM : « Merci beaucoup et nous vous souhaitons une belle réussite ! »

Horaires :

Mardi au vendredi :

6h30/13h30 – 15h30/19h

Samedi : 6h30/13h30

Dimanche : 6h30/13h

Tél : 02 43 70 11 74

Mail: boulangeriebouere@gmail.com

ECOLE



Kermesse - APE - 24 juin 2017

Venez visiter notre école !!!

La directrice vous réservera le meilleur accueil pour les nouveaux parents et les enfants, bien sûr !

Inscription à la Mairie pendant les mois de juillet et août.



Carnaval de l'Ecole - 7 avril 2017

La ferme de la Petite Sévaudière fera « ferme ouverte » cet été pour accueillir petits et grands

« A 300m du Bourg, route de Bierné vous avez sûrement remarqué le château de la Petite Sévaudière. Plus discrète mais non moins jolie quelques dizaines de mètres plus loin, la Petite Sévaudière est aussi une ferme en activité qui marie le charme de bâtiments 19ème et la réalité quotidienne d'une ferme laitière.

C'est là, entre râteliers d'hier et équipements modernes, que Benoît et Eric vous accueilleront dès cet été dans le cadre d'une « ferme ouverte ». Ils seront aidés en cela par Nestor (cabri de l'année à nourrir au biberon), Bardane notre ânesse très câline ou Mia, petite chevrette qui se laisse traire par qui lui fait de belles caresses. Poules, lapins et canards seront plus discrets mais vous attendent aussi de pattes... fermes, évidemment !

Accompagnés d'Eric et/ou Benoît vous découvrirez d'abord l'exploitation laitière. De la stabulation aux silos, des prairies bocagères à la nursery, de la salle de traite au tank à lait rien ne vous sera épargné et peut-être, qui sait décrocherez-vous votre diplôme de futur paysan.

Ensuite nous vous accompagnerons découvrir lapins, chèvres, moutons, ânes, canards et oies afin de les nourrir et les dorloter.

Enfin ceux qui le souhaitent pourront rester pique-niquer sur l'exploitation.

Horaires et tarifs :

Les mardis et jeudis du mardi 16 juillet au mardi 29 août de 10h30 à 12h00 (possibilité de pique-niquer sur la ferme) - 5€/personne

Le samedi de 15h00 à 16h30 du samedi 22 juillet au samedi 29 août - 5€/personne

Possibilité d'assister à des traites sur rendez-vous (+ accès aux animaux) – 8€ par personne

Ferme de la Petite Sévaudière

Route de Bierné

53290 BOUERE

Contact : 06 32 25 61 57





Carrière de Bois Jourdan

CAMPAGNE DE PRISES DE VUES PAR DRONE

Vous avez peut-être remarqué en mai dernier la présence d'un drone au-dessus de Bouère.

Dans le cadre de la promotion et de la valorisation de son territoire, la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez a proposé à chaque commune une prise de vues par drones afin de réaliser des photos et vidéos.

Ce service a également été présenté aux propriétaires d'éléments de patrimoine (châteaux, moulins...).

De très belles photographies du bourg, du Village Vacances et des carrières de Bois Jourdan ont ainsi été réalisées, comme vous pouvez le constater dans ce bulletin et pourrez bientôt en découvrir d'autres sous forme d'exposition.



Le Big Band du Sud-Mayenne à BOUERE dans le cadre des concerts délocalisés de la 20ème édition du FESTIVAL DE JAZZ de Meslay Grez 18 mars 2017

Soirée Plein Air le 5 août 2017 Au Plan d'eau de Daviers à BOUERE

Repas organisé par l'Association de Défense des Ennemis des Cultures – 19h
11 € - Réservation au 06 43 07 00 46
Et **animation musicale**

Puis...

Cinéma en Plein Air proposé par la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez et la Municipalité de BOUERE

22H30 - GRATUIT

Comédie tout public :

"THE LUNCH BOX" de Ritesh Batra

Et pour finir la soirée...

FEU D'ARTIFICE

INFORMATION SUR LES COMPTEURS LINKY

ERDF, devenue ENEDIS, entreprise gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, procède actuellement à la modernisation des compteurs.

Le déploiement des compteurs LINKY pour BOUERE est prévu à partir du mois de novembre 2017.

Tout appel qui ferait actuellement un lien avec la pose du compteur LINKY peut être considéré comme un appel douteux

Rappel de la procédure :

- Envoi préalable d'un courrier par ENEDIS entre 30 et 45 jours avant la date de pose (compteur accessible : pose réalisée sans votre présence ou compteur inaccessible : prise de rdv)
- Durée : 30 min avec coupure de courant
- Pose gratuite
- Aucune modification de contrat

En cas de doute sur l'origine de votre contact, n'hésitez pas à demander confirmation à ENEDIS ou à la Mairie.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2017

05/08/17	Soirée Plein Air (repas, cinéma plein air et feu d'artifice)	ASS. DE DEFENSE CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES COMMUNAUTE DE COMMUNES et MUNICIPALITE
02/09/17	Journée Détente	AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS
05/09 au 29/10/17	Challenge de la Mayenne	LES AMIS REUNIS – Boule de Fort
07/10/17	Assemblée Générale	AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS
28/10/17	Loto	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS
05/11/17	Loto	CLUB DE L'AMITIE
11/11/17	Commémoration	AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS
12/11/17	Loto	LES AMIS REUNIS – Boule de Fort
17/11 au 19/11/17	Challenge Fédéral « Bouju Meray »	LES AMIS REUNIS – Boule de Fort
16/12/17	Repas de Noël	LES AMIS REUNIS – Boule de Fort

DES NOUVEAUX VESTIAIRES POUR LA SALLE DES SPORTS

Le projet de construction de vestiaires pour notre salle des sports devient réalité !

Les travaux devraient commencer à l'automne 2017.

Ce nouveau bâtiment de 190 m² permettra d'accueillir les sportifs comme il se doit dans la convivialité.



Projet construction vestiaires salle de sports Coût estimatif et financement prévisionnel

Dépenses H.T.		Recettes	
Travaux	273.700,00	Etat : DETR	78 000,00
Honoraires architecte et bureaux d'études	42.000,00		
Divers imprévus	14.000,00	Conseil Régional	45 000,00
		Ministère de l'Intérieur : Réserve parlementaire	5 000,00
		Communauté de Communes	50 500,00
		Autofinancement ou Emprunt	151 200,00
Total	329.700,00	Total	329.700,00

LES VITRAUX DE L'EGLISE : un chantier commence !

Certains d'entre vous ont pu le constater, les vitraux de l'église ont subi les affres du temps et il devient important de les restaurer.

Cette restauration va débuter avec la remise en état de 3 vitraux côté école maternelle avec la société Barthe et Bordereau qui, il y a plus d'un siècle, les a créés. Tout le travail sera réalisé dans leur atelier d'Angers.

Pour les tranches suivantes, nous rechercherons des financements auprès de nos partenaires institutionnels.



Chantier
ARGENT DE POCHE
avril 2017



Travaux réalisés
par nos agents
communaux

RAPPEL : le brûlage des déchets verts est interdit

Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit selon l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental.

Ceci génère des particules fines qui contribuent à la pollution de l'air, des risques d'incendie... sans compter les troubles de voisinage !

Vous vous exposez à une sanction : contravention de 450 € (art. 131-13 du code pénal).

Alors la solution c'est : le compostage domestique, le broyage et paillage et... la déchèterie !

ORDURES MENAGERES : vers l'apport volontaire

Le système de ramassage des ordures ménagères évolue. La collecte en porte à porte telle que nous la connaissons dans notre village va prendre fin au 31 décembre 2017.

En effet, à partir de janvier 2018, la démarche de l'apport volontaire à la déchèterie sera en vigueur. De nouveaux conteneurs seront bien sûr mis à disposition afin d'assurer le bon fonctionnement de la gestion de ce nouveau flux.

Une réunion publique sera organisée à ce sujet courant septembre 2017 par la Communauté de Communes.

Nous profitons de cet article pour renouveler notre indignation face aux incivilités constatées régulièrement à l'espace propreté de notre commune ! Des ordures ménagères et autres déchets sont abandonnés à côté des conteneurs.

Ces actions seront dorénavant sanctionnées par la facturation d'un forfait de nettoyage de 150 € aux contrevenants.

BOUERE BASKET

Le club de basket accueille une école de basket à partir de 5 ans mais aussi des jeunes jusqu'au lycée... 5 équipes de sportifs de Bouère sont engagés dans le championnat de la Mayenne... Nous retrouvons même cette année une équipe minime garçon...

Le club a fait le choix d'avoir des entraîneurs formés... mais de nombreux bénévoles participent à la vie du basket en apportant leur soutien. Nous en profitons pour les remercier. Ils nous retrouveront pour le tournoi qui reste un événement à Bouère. De fidèles équipes viennent de Pornichet, de région parisienne et des départements environnants...

Si vous souhaitez pratiquer le basket à Bouère, n'hésitez pas à nous contacter. A partir d'avril, les licences sont gratuites pour un essai avant de nous retrouver en septembre.

Président : Jérôme CROSNIER : 06 01 72 87 29

Secrétaire : Claire Marichal

Trésorière : Sandrine ROCHETEAU

Le basket à Bouère c'est :

65 licenciés

Plus de 40 bénévoles pour le tournoi, et tous les week-ends...

5 entraînements par semaine...

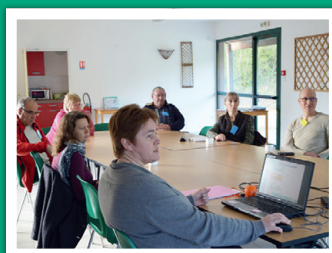
Contact sportif :

Françoise BESIAU : 06 30 56 72 49

Landry LEVILLAIN : 06 07 06 81 15



Première Bourse aux Plantes - AFN AC - 23 avril 2017



Les activités au Village Vacances Nature et Jardin au printemps 2017 : Atelier Jardinage, Conférence de presse taille, Portes Ouvertes

Le YOGA NIDRA à BOUERE

Depuis onze ans, la section relaxation vous permet, grâce au YOGA NIDRA :

- de vous relaxer physiquement, émotionnellement et mentalement,
- de vous libérer de votre stress, de vos tensions par la pensée positive,
- de revitaliser votre système nerveux,
- de découvrir l'énergie qui anime votre corps physique,
- de redécouvrir un sommeil réparateur,
- d'établir par un moyen naturel l'harmonie dans tout votre organisme,
- de devenir témoin et acteur conscient de votre vie.

Si vous êtes intéressés venez nous rejoindre :

le mardi de 18h30 à 19h30 et le jeudi de 11h à 12h

à la mairie de Bouère

Si vous le désirez, nous vous invitons à venir découvrir le YOGA NIDRA par une séance gratuite.

Merci de contacter Madame Denise Garret

Téléphone : 02 45 70 93 62



La pergola du Point Lecture accueille nos bébés lecteurs

ASSOCIATION DES ACCIDENTES DE LA VIE

Depuis 1921, la FNATH, association des accidentés de la vie se bat contre :

Toutes les formes d'exclusion

Toutes les discriminations

L'injustice sociale

En rejoignant les 90 000 adhérents de la FNATH, vous soutiendrez son action.

Vous êtes accidenté :

Travail - Route - Vie privée - Maladie - Handicap - Dépendant...

La FNATH est à votre service

Permanence : Maison des services au public

1 voie de la Guiterrière

53170 MESLAY DU MAINE

(le 3^{ème} jeudi du mois de 14h à 15h)

Présidente : Mme Annick BREHAUT

7 rue du Maine - 53170 MESLAY DU MAINE

02 43 98 61 23

BROCHURE CENTENAIRE

Suite à l'exposition sur le Centenaire de la guerre 14/18, il a été réalisé une brochure qui sera mise en vente à partir du 11 novembre 2017 au prix de 10 € auprès de l'association des AFN /AC de toutes les communes participantes.

Nous tenons à remercier vivement Mr Gérard GUYARD de Bouessay pour la réalisation de cette brochure et des montages vidéo des expositions, ainsi que Mr Alain SAGON et l'ensemble des anciens combattants AFN/AC.